SSQ Groupe financier

STRUCTURE DU RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE - PERSONNEL D'ENCADREMENT CONTRAT # Y9999

RÉGIME	PROTECTION	PARTICIPATION
Base d'accident maladie	Frais hospitaliers Frais médicaux et paramédicaux	Obligatoire, avec droit d'exemption
Base d'assurance vie	Assurance vie de l'adhérent Assurance vie du conjoint et des enfants à charge Assurance en cas de mutilation accidentelle de l'adhérent, du conjoint et des enfants à charge	Obligatoire
Base d'assurance salaire de longue durée	Assurance salaire de longue durée	Obligatoire
Complémentaire d'assurance salaire de longue durée	Assurance salaire de longue durée complémentaire au programme de réadaptation	Obligatoire
Assurance vie additionnelle	Assurance vie additionnelle de l'adhérent	Adhésion individuelle
	Assurance vie additionnelle de la personne conjointe	Adhésion individuelle